INFORMATION PREFECTORALE



Épisode de pollution de l'air aux particules fines (PM10) sur le bassin Lyonnais / Nord-Isère Activation de la procédure préfectorale d'alerte de niveau N1

Grenoble, le mercredi 22 janvier 2020

Compte tenu des prévisions émises par Atmo Auvergne Rhône-Alpes, la **procédure préfectorale d'alerte de niveau N1** est activée à compter d'aujourd'hui pour le bassin d'air Lyonnais/ Nord-Isère.

Les mesures détaillées ci-dessous, qui visent à réduire les sources d'émissions polluantes, prennent effet à compter de ce jour à 17h00 à l'exception des mesures relatives au secteur du transport qui sont mises en œuvre à partir du jeudi 23 janvier 2020 à 5h00.

Les mesures détaillées ci-dessous, qui visent à réduire les sources d'émissions polluantes, prennent effet à compter de ce jour à 17h00, à l'exception des mesures relatives au secteur du transport qui sont mises en œuvre à partir du mercredi 1 janvier 2020 à 5h00 :

- Un abaissement temporaire de la vitesse de 20 km/h est instauré pour tous les véhicules à moteur sur tous les axes routiers du bassin d'air Lyonnais / Nord-Isère où la vitesse limite autorisée est normalement supérieure ou égale à 90 km/h. Les axes dont la vitesse autorisée est égale à 80 km/h sont limités à 70 km/h.
- seuls les véhicules disposant d'un certificat de qualité de l'air de classe «zéro émission moteur», de classe 1, ou de classe 2, ou de classe 3 sont autorisés à circuler dans les communes de Bourgoin Jallieu, Chasse sur Rhône, L'Isle d'Abeau, Pont-Evêque, Saint Quentin-Fallavier, Vaulx-Milieu, La Verpillère, Vienne, Villefontaine et Seyssuel.
- cette dernière restriction ne s'applique pas ni dans les autres communes composant le bassin d'air Lyonnais Nord-Isère ni sur les axes routiers suivants pour lesquels seule l'obligation de disposer un certificat qualité de l'air est nécessaire : A7, A48, RN7.

Autres mesures relatives au secteur du transport

• Le format des compétitions mécaniques est modifé par une réduction des temps d'entraînement et d'essai dans le bassin d'air concerné.

Mesures relatives au secteur résidentiel

- L'utilisation du bois et de ses dérivés comme chauffage individuel d'appoint ou d'agrément est interdit.
- La pratique du brûlage des déchets est totalement interdite : les éventuelles dérogations sont suspendues.
- La température de chauffage des bâtiments doit être maîtrisée et réduite, en moyenne volumique, à 18 °C.
- Les travaux d'entretien ou de nettoyage avec des outils non électriques ou avec des produits à base de solvants organiques (white-spirit, peinture, vernis) doivent être reporter à la fin de l'épisode de pollution. La mesure s'applique dans les espaces verts et jardins publics, mais également dans les lieux privés.

Mesures relatives au secteur agricole

• La pratique de l'écobuage est interdite sur le (ou les) bassin(s) d'air concerné(s) par l'épisode de pollution atmosphérique. Les éventuelles dérogations sont suspendues.

 Le brûlage des sous-produits agricoles et forestiers est interdite sur le (ou les) bassin(s) d'air concerné(s) par l'épisode de pollution atmosphérique. Les éventuelles dérogations sont suspendues.

Mesures relatives au secteur industriel

- Les exploitants procèdent à une sensibilisation du personnel et observent une vigilance accrue sur le fonctionnement des installations (paramètres de fonctionnement, stabilisation des charges, bon fonctionnement des systèmes de traitement, etc.) et sur l'application des bonnes pratiques.
- Les prescriptions particulières prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE en cas d'alerte à la pollution de niveau 1 sont activées, sans délai, par les exploitants concernés.
- Toute unité de production équipée de systèmes de dépollution renforcés doit en activer le fonctionnement pendant la durée de l'épisode de pollution.
- Tout établissement non ICPE émetteur de particules fines, de NOx, ou de COV doit modifier son activité et mettre en œuvre toute mesure appropriée pour réduire ses émissions. Ainsi, les opérations émettrices de COV doivent être reportées à la fin de l'épisode : travaux de maintenance, dégazage d'une installation, chargement ou déchargement de produits émettant des composés organiques volatils en l'absence de dispositif de récupération des vapeurs, etc. De même les opérations émettrices de particules ou d'oxydes d'azote (manipulation des déchets, broyage, transfert de matériaux, etc.) en l'absence de dispositif de traitement adéquat doivent être reportées à la fin de l'épisode.
- L'utilisation de groupes électrogènes, pendant la durée de l'épisode de pollution, n'est autorisée que pour satisfaire l'alimentation électrique d'intérêts essentiels, notamment de sécurité.
- Tout établissement équipé d'installation de combustion pouvant fonctionner avec plusieurs types de combustible devra utiliser le combustible le moins émissif.
- L'usage des engins de manutention thermiques devra être limité au profit des engins électriques pour les établissements équipés des deux types d'engin.

Mesures relatives au secteur des chantiers BTP et carrières

- Toute entreprise dont l'activité sur les chantiers est génératrice de poussières doit la réduire. Le maintien de l'activité est conditionnée à la mise en place de mesures compensatoires efficaces (arrosage, etc.).
- L'utilisation de groupes électrogènes, pendant la durée de l'épisode de pollution, n'est autorisée que pour satisfaire l'alimentation électrique d'intérêts essentiels, notamment de sécurité.

Mesures relatives aux spectacles pyrotechniques

• Les feux d'artifice sont interdits dans le bassin d'air concerné par l'épisode de pollution atmosphérique durant l'épisode de pollution.

Par ailleurs, afin de protéger la population des effets du pic de pollution, le préfet de l'Isère formule les recommandations suivantes :

Recommandations aux personnes sensibles et vulnérables

- Éloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes ;
- Éloignez vos enfants de la pollution automobile ;
- Limitez les sorties durant l'après-midi (13h-20h)
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air, celles à l'intérieur peuvent être maintenues ;
- En cas de symptômes ou d'inquiétudes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin.

Base réglementaire :

Arrêté zonal n° 69-2019-06-19-001 du 19 juin 2019 portant approbation du document-cadre zonal relatif aux procédures préfectorales et aux mesures de dimension interdépartementale en cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant ;

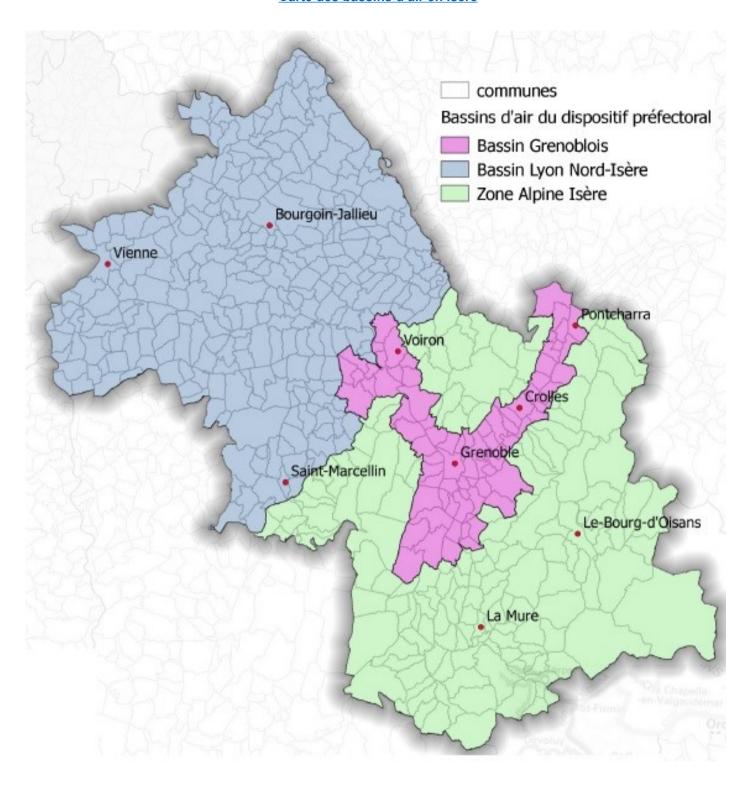
Arrêté préfectoral n° 38-2018-01-02-004 du 2 janvier 2018 relatif aux procédures préfectorales d'information-recommandation et d'alerte du public en cas d'épisode de pollution de l'air ambiant dans le département de l'Isère

Plus d'informations :

www.isere.gouv.fr www.air-rhonealpes.fr

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/air-exterieur-et-pollution-atmospherique

Carte des bassins d'air en Isère



Communes appartenant au bassin d'air Lyonnais-Nord-Isère

Abrets en Dauphiné (Les)	Porte des Bonnevaux	Notre-Dame-de-l'Osier	Saint-Michel-de-Saint-Geoirs
Agnin	Corbelin	Optevoz	Saint-Ondras
Albenc (L')	Côte-Saint-André (La)	Ornacieux-Balbins	Saint-Paul-d'Izeaux
Anjou	Côtes-d'Arey (Les)	Oyeu	Saint-Pierre-de-Bressieux
Annoisin-Chatelans	Cour-et-Buis	Oytier-Saint-Oblas	Saint-Prim
Anthon	Courtenay	Pact	Saint-Quentin-Fallavier
Aoste	Crachier	Pajay	Saint-Romain-de-Jalionas
Apprieu	Cras	Panossas	Saint-Romain-de-Surieu
Arandon-Passins	Crémieu	Parmilieu	Saint-Sauveur
Artas	Creys-Mépieu	Passage (Le)	Saint-Savin
Assieu	Culin	Péage-de-Roussillon (Le)	Saint-Siméon-de-Bressieux
Auberives-sur-Varèze	Diémoz	Penol	Saint-Sorlin-de-Morestel
Avenières Veyrins-Thuellin (Les)	Dizimieu	Pisieu	Saint-Sorlin-de-Vienne
Balme-les-Grottes (La) Bâtie-Montgascon (La)	Doissin Dolomieu	Plan Poliénas	Saint-Sulpice-des-Rivoires Saint-Vérand
Beaufort	Domarin	Pommier-de-Beaurepaire	Saint-Victor-de-Cessieu
Beaulieu	Eclose-Badinières	Pont-de-Beauvoisin (Le)	Saint-Victor-de-Cessieu Saint-Victor-de-Morestel
Beaurepaire	Éparres (Les)	Pont-de-Chéruy	Sainte-Anne-sur-Gervonde
Beauvoir-de-Marc	Estrablin	Pont-Évêque	Sainte-Blandine
Bellegarde-Poussieu	Eydoche	Porcieu-Amblagnieu	Salagnon
Belmont	Eyzin-Pinet	Pressins	Salaise-sur-Sanne
Bessins	Faramans	Primarette	Sardieu
Bévenais	Faverges-de-la-Tour	Quincieu	Satolas-et-Bonce
Bilieu	Flachères	Réaumont	Savas-Mépin
Biol	Forteresse (La)	Revel-Tourdan	Septème
Bizonnes	Four	Reventin-Vaugris	Sérézin-de-la-Tour
Blandin	Frette (La)	Roche	Sermérieu
Bonnefamille	Frontonas	Roches-de-Condrieu (Les)	Serpaize
Bossieu	Gillonnay	Rochetoirin	Serre-Nerpol
Bouchage (Le)	Grand-Lemps (Le)	Romagnieu	Seyssuel
Bougé-Chambalud	Granieu	Roussillon	Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu
Bourgoin-Jallieu	Grenay	Royas	Sillans
Bouvesse-Quirieu	Heyrieux	Roybon	Soleymieu
Brangues	Hières-sur-Amby	Ruy-Montceau	Sône (La)
Bressieux	Isle-d'Abeau (L')	Sablons	Sonnay
Brézins	Izeaux	Saint Antoine l'Abbaye	Succieu
Brion	Janneyrias	Saint-Agnin-sur-Bion	Têche
Burcin	Jarcieu	Saint-Alban-de-Roche	Thodure
Cessieu	Jardin	Saint-Alban-du-Rhône	Tignieu-Jameyzieu
Châbons	Lentiol	Saint-Albin-de-Vaulserre	Torchefelon
Chalon	Leyrieu	Saint-André-le-Gaz	Tour-du-Pin (La)
Chamagnieu	Lieudieu	Saint-Appolinard	Tramolé
Champier Chanas	Longechenal	Saint-Barthélemy Saint-Baudille-de-la-Tour	Trept
Chantesse	Luzinay Marcilloles	Saint-Baudille-de-la-Tour	Valencin
Chapelle-de-la-Tour (La)	Marcollin	Saint-Bonnet-de-Chavagne	Valencogne
	IIVIAICUIIIII		Varacious
r nanollo-do-Suriou (1a)	Marnans		Varacieux
Chapelle-de-Surieu (La)	Marnans	Saint-Bueil	Vasselin
Charancieu	Massieu	Saint-Bueil Saint-Chef	Vasselin Vatilieu
		Saint-Bueil	Vasselin
Charancieu Charantonnay	Massieu Maubec Merlas	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu
Charancieu Charantonnay Charavines Charette	Massieu Maubec Merlas Meyrié	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne
Charancieu Charantonnay Charavines	Massieu Maubec Merlas	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Clair-sur-Galaure	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Clair-sur-Galaure Saint-Didier-de-Bizonnes	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Clair-sur-Galaure Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-la-Tour	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône Chasselay	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez Moidieu-Détourbe	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Clair-sur-Galaure Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-la-Tour Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz Verpillière (La)
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône Chasselay Chassignieu	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez Moidieu-Détourbe Moissieu-sur-Dolon	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Clair-sur-Galaure Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-la-Tour Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs Saint-Geoire-en-Valdaine	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz Verpillière (La)
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône Chasselay Chassignieu Châteauvilain	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez Moidieu-Détourbe Moissieu-sur-Dolon Monsteroux-Milieu	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Clair-sur-Galaure Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-la-Tour Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs Saint-Geoire-en-Valdaine Saint-Geoirs	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz Verpillière (La) Vextrieu Veyssilieu
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône Chasselay Chassignieu Châteauvilain Châtenay	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez Moidieu-Détourbe Moissieu-sur-Dolon Monsteroux-Milieu Montagne	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-la-Tour Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs Saint-Geoire-en-Valdaine Saint-Georges-d'Espéranche Saint-Hilaire-de-Brens Saint-Hilaire-de-la-Côte	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz Verpillière (La) Vertrieu Veyssilieu Vézeronce-Curtin
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône Chasselay Chassignieu Châteauvilain Châtenay Chatte Chavanoz	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez Moidieu-Détourbe Moissieu-sur-Dolon Monsteroux-Milieu Montagne Montagnieu Montalieu-Vercieu Montcarra	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs Saint-Geoire-en-Valdaine Saint-Georges-d'Espéranche Saint-Hilaire-de-Brens Saint-Hilaire-de-la-Côte Saint-Hilaire-du-Rosier	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz Verpillière (La) Vertrieu Veyssilieu Vézeronce-Curtin Vienne Vignieu Villages du Lac de Paladru
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône Chasselay Chassignieu Châteauvilain Châtenay Chatte Chavanoz Chélieu	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez Moidieu-Détourbe Moissieu-sur-Dolon Monsteroux-Milieu Montagne Montagnieu Montalieu-Vercieu Montarra Montfalcon	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs Saint-Geoire-en-Valdaine Saint-Georges-d'Espéranche Saint-Hilaire-de-Brens Saint-Hilaire-de-la-Côte Saint-Hilaire-du-Rosier Saint-Jean-d'Avelanne	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz Verpillière (La) Vertrieu Veyssilieu Vézeronce-Curtin Vienne Vignieu Villages du Lac de Paladru Ville-sous-Anjou
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône Chassignieu Châteauvilain Châtenay Châtte Chavanoz Chélieu Chevrières	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez Moidieu-Détourbe Moissieu-sur-Dolon Monsteroux-Milieu Montagne Montagnieu Montalieu-Vercieu Montarra Montfalcon Montferrat	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-la-Tour Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs Saint-Geoire-en-Valdaine Saint-Georges-d'Espéranche Saint-Hilaire-de-Brens Saint-Hilaire-de-la-Côte Saint-Jean-d'Avelanne Saint-Jean-de-Bournay	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz Verpillière (La) Vertrieu Veyssilieu Vézeronce-Curtin Vienne Vignieu Villages du Lac de Paladru Ville-sous-Anjou Villefontaine
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône Chassignieu Châteauvilain Châtenay Chatte Chavanoz Chélieu Chevrières Cheyssieu	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez Moidieu-Détourbe Moissieu-sur-Dolon Monsteroux-Milieu Montagne Montagnieu Montalieu-Vercieu Montarra Montfalcon	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-la-Tour Saint-Didier-de-la-Tour Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs Saint-Geoirs Saint-Geoirs Saint-Geores Saint-Hilaire-de-Brens Saint-Hilaire-de-la-Côte Saint-Hilaire-du-Rosier Saint-Jean-d'Avelanne Saint-Jean-de-Bournay Saint-Jean-de-Soudain	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz Verpillière (La) Vertrieu Veyssilieu Vézeronce-Curtin Vienne Vignieu Villages du Lac de Paladru Ville-sous-Anjou Villemoirieu
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône Chassignieu Châteauvilain Châtenay Chatte Chavanoz Chélieu Chevrières Cheyssieu Chèzeneuve	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez Moidieu-Détourbe Moissieu-sur-Dolon Monsteroux-Milieu Montagne Montagnieu Montalieu-Vercieu Montarra Montfalcon Montferrat	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-la-Tour Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs Saint-Geoire-en-Valdaine Saint-Georges-d'Espéranche Saint-Hilaire-de-Brens Saint-Hilaire-de-la-Côte Saint-Jean-d'Avelanne Saint-Jean-de-Bournay Saint-Jean-de-Soudain Saint-Julien-de-l'Herms	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz Verpillière (La) Vertrieu Veyssilieu Vézeronce-Curtin Vienne Vignieu Villages du Lac de Paladru Ville-sous-Anjou Villemoirieu Villeneuve-de-Marc
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône Chassignieu Châteauvilain Châtenay Chatte Chavanoz Chélieu Chevrières Cheyssieu Chèzeneuve Chimilin	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez Moidieu-Détourbe Moissieu-sur-Dolon Monsteroux-Milieu Montagne Montagnieu Montalieu-Vercieu Montcarra Montfalcon Montferrat Montrevel Montseveroux Moras	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-la-Tour Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs Saint-Geoire-en-Valdaine Saint-Geoirs Saint-Georges-d'Espéranche Saint-Hilaire-de-Brens Saint-Hilaire-de-la-Côte Saint-Hilaire-du-Rosier Saint-Jean-d'Avelanne Saint-Jean-de-Bournay Saint-Jean-de-Soudain Saint-Julien-de-l'Herms Saint-Just-Chaleyssin	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz Verpillière (La) Vertrieu Veyssilieu Vézeronce-Curtin Vienne Vignieu Villages du Lac de Paladru Ville-sous-Anjou Villefontaine Villemoirieu Villeneuve-de-Marc Villetieu
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône Chasselay Chassignieu Châteauvilain Châtenay Chatte Chavanoz Chélieu Chevrières Cheyssieu Chèzeneuve Chimilin Chonas-l'Amballan	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez Moidieu-Détourbe Moissieu-sur-Dolon Monsteroux-Milieu Montagne Montagnieu Montalieu-Vercieu Montcarra Montfalcon Montferrat Montrevel Montseveroux Moras Morestel	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-la-Tour Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs Saint-Geoire-en-Valdaine Saint-Geoirs Saint-Georges-d'Espéranche Saint-Hilaire-de-Brens Saint-Hilaire-du-Rosier Saint-Jean-d'Avelanne Saint-Jean-de-Bournay Saint-Jean-de-Soudain Saint-Julien-de-l'Herms Saint-Just-Chaleyssin	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz Verpillière (La) Vertrieu Véyssilieu Vézeronce-Curtin Vienne Vignieu Villages du Lac de Paladru Ville-sous-Anjou Villemoirieu Villeneuve-de-Marc Villette-d'Anthon Villette-de-Vienne
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône Chasselay Chassignieu Châteauvilain Châtenay Châtonnay Chatte Chavanoz Chélieu Chevrières Cheyssieu Chèzeneuve Chimilin Chonas-l'Amballan Chozeau	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez Moidieu-Détourbe Moissieu-sur-Dolon Monsteroux-Milieu Montagne Montagnieu Montalieu-Vercieu Montcarra Montfalcon Montferrat Montrevel Montseveroux Moras Morestel Morette	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-la-Tour Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs Saint-Geoire-en-Valdaine Saint-Geoirs Saint-Georges-d'Espéranche Saint-Hilaire-de-Brens Saint-Hilaire-du-Rosier Saint-Jean-d'Avelanne Saint-Jean-de-Bournay Saint-Jean-de-Soudain Saint-Julien-de-l'Herms Saint-Just-Chaleyssin Saint-Lattier Saint-Marcel-Bel-Accueil	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz Verpillière (La) Vertrieu Véyssilieu Vézeronce-Curtin Vienne Vignieu Villages du Lac de Paladru Ville-sous-Anjou Villefontaine Villemoirieu Villeneuve-de-Marc Villette-d'Anthon Villette-de-Vienne
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône Chasselay Chassignieu Châteauvilain Châtenay Châttenay Chatte Chavanoz Chélieu Chevrières Cheyssieu Chèzeneuve Chimilin Chonas-l'Amballan Chozeau Chuzelles	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez Moidieu-Détourbe Moissieu-sur-Dolon Monsteroux-Milieu Montagne Montagnieu Montalieu-Vercieu Montcarra Montfalcon Montferrat Montrevel Montaseveroux Moras Morestel Morette Motier	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-la-Tour Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs Saint-Geoire-en-Valdaine Saint-Geoirs Saint-Georges-d'Espéranche Saint-Hilaire-de-Brens Saint-Hilaire-du-Rosier Saint-Jean-d'Avelanne Saint-Jean-de-Bournay Saint-Jean-de-Soudain Saint-Julien-de-l'Herms Saint-Just-Chaleyssin Saint-Lattier Saint-Marcel-Bel-Accueil	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz Verpillière (La) Vertrieu Véyssilieu Vézeronce-Curtin Vienne Vignieu Villages du Lac de Paladru Ville-sous-Anjou Villefontaine Villemoirieu Villeneuve-de-Marc Villette-d'Anthon Villette-de-Vienne Vinay Val de Virieu
Charancieu Charantonnay Charavines Charette Charvieu-Chavagneux Chasse-sur-Rhône Chasselay Chassignieu Châteauvilain Châtenay Châtonnay Chatte Chavanoz Chélieu Chevrières Cheyssieu Chèzeneuve Chimilin Chonas-l'Amballan Chozeau	Massieu Maubec Merlas Meyrié Meyrieu-les-Étangs Meyssiez Moidieu-Détourbe Moissieu-sur-Dolon Monsteroux-Milieu Montagne Montagnieu Montalieu-Vercieu Montcarra Montfalcon Montferrat Montrevel Montseveroux Moras Morestel Morette	Saint-Bueil Saint-Chef Saint-Clair-de-la-Tour Saint-Clair-du-Rhône Saint-Didier-de-Bizonnes Saint-Didier-de-la-Tour Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs Saint-Geoire-en-Valdaine Saint-Geoirs Saint-Georges-d'Espéranche Saint-Hilaire-de-Brens Saint-Hilaire-du-Rosier Saint-Jean-d'Avelanne Saint-Jean-de-Bournay Saint-Jean-de-Soudain Saint-Julien-de-l'Herms Saint-Just-Chaleyssin Saint-Lattier Saint-Marcel-Bel-Accueil	Vasselin Vatilieu Vaulx-Milieu Velanne Vénérieu Vernas Vernioz Verpillière (La) Vertrieu Véyssilieu Vézeronce-Curtin Vienne Vignieu Villages du Lac de Paladru Ville-sous-Anjou Villefontaine Villemoirieu Villeneuve-de-Marc Villette-d'Anthon Villette-de-Vienne